



*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Nouvelles mesures sanitaires dans les installations de la Ville de La Tuque

La Tuque, le 31 décembre 2022 – Malgré le fait que la Ville de La Tuque soit dans l'obligation de mettre en place de nouvelles mesures sanitaires dans ses installations sportives en raison du resserrement des mesures annoncées par le gouvernement du Québec hier en début de soirée, l'équipe municipale tient à rappeler à la population que plusieurs options continuent de s'offrir à elle pour profiter des joies de l'hiver à l'extérieur. L'équipe municipale a réagi aujourd'hui par différentes actions, car sa priorité est d'assurer la santé des citoyens et celle de ses employés.

Les pentes de Ski La Tuque demeurent ouvertes aux skieurs. La Tuque bénéficie de plusieurs patinoires extérieures réparties dans tous les quartiers et secteurs de la municipalité. Le bureau d'accueil du parc des Chutes-de-la-Petite-Rivière-Bostonnais demeure ouvert selon l'horaire prévu. Les sentiers pédestres et de raquettes du parc des Chutes sont accessibles, de même que sa patinoire. L'équipe de la Ville de La Tuque procède au déneigement de la portion de la piste cyclable qui longe la petite rivière Bostonnais pour offrir un paysage féérique aux marcheurs.

La Tuque dispose aussi de réseaux de sentiers de raquettes, de ski de fond, de fatbike et de motoneige qui font le bonheur des adeptes de ces sports d'hiver. L'équipe municipale invite ses citoyens à en profiter en famille pour prendre l'air. Il est également possible de pratiquer la pêche blanche à la truite au lac du pendu en utilisant les sentiers du Club des 3 raquettes. La municipalité y a semencé des truites au début du mois de décembre pour offrir une activité de plus aux familles.

La Ville de La Tuque tient à rappeler également à la population que la bibliothèque Annie-St-Arneault ouvrira ses portes le 5 janvier comme prévu.

Voici les nouvelles mesures qui ont été mises en place aujourd'hui à 17 h en lien avec les nouvelles mesures sanitaires annoncées par le gouvernement :

- Le Colisée Denis-Morel est fermé pour une période indéterminée. Toutes les activités qui étaient prévues au Colisée dans les prochains jours sont mises sur pause temporairement. De l'affichage a été installé pour en avertir les usagers.
- Les patinoires extérieures seront ouvertes de 10 h à 21 h 30. L'éclairage des patinoires extérieures fermera automatiquement à 21 h 30 pour respecter le couvre-feu. Les locaux qui sont

situés près des patinoires extérieures pour mettre les patins sur place sont maintenant fermés. De l’affichage a été installé pour en avertir les usagers.

- Le casse-croûte et le bar du chalet de Ski La Tuque sont maintenant fermés, mais le chalet demeure accessible aux skieurs selon les barèmes des nouvelles mesures. Les skieurs peuvent se rendre à leur casier en le faisant le plus rapidement possible. Le chalet est ouvert pour le bloc sanitaire, la billetterie et permettre aux skieurs de se réchauffer. Les nouvelles directives sanitaires sont affichées au chalet pour en informer les skieurs.
- De nouvelles directives sanitaires ont aussi été mises en place au cours des dernières heures pour les employés municipaux qui doivent continuer d’assurer les services à la population. D’autres mesures suivront pour assurer un retour au travail sécuritaire pour l’ensemble des employés municipaux au retour du congé des fêtes.

-30-

Source :
Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca